

Enquête pratiques culturales COLZA 2016-2017 édition 06/04/2020

AVRIL 2020 - n°8

Des rendements souvent records et un peu plus d'intrants

Les conditions de culture enregistrées lors de la campagne 2016-2017, délicates lors de l'implantation du colza, se sont par la suite révélées favorables, notamment lors de la floraison et en fin de cycle. Avec une moyenne proche de 40 q/ha, les rendements régionaux 2017 atteignent parfois des records. Les pratiques culturales mises en œuvre n'ont pas foncièrement été modifiées par rapport aux campagnes précédentes. Toutefois, pour obtenir ces bons résultats quantitatifs, quelques intrants ont été davantage mobilisés, notamment les fertilisations azotée et soufrée ainsi que les interventions herbicides.

Tableau 1 : données générales et contexte

	Pays de la Loire			France
	2011	2014	2017	2017
Nombre de parcelles enquêtées	171	145	105	1 731
Part de la sole concernée par des aléas climatiques et/ou sanitaires (%)	43	20	3	7
Principaux précédents culturaux (%)				
céréales à paille	100	98	96	98
maïs	0	0	2	<1
prairies	0	<1	0	<1
oléoprotéagineux	0	0	0	1
autres	0	<1	2	<1
Implantation-semis (%)				
labour	37	47	24	33
semis direct	0	2	3	3
autres itinéraires	63	51	73	64
Utilisation de semences fermières (%)	20	19	16	17
Utilisation de semences traitées (%)	82	81	84	80
Surfaces irriguées (en %)	3	<1	<1	1,5
Récolte				
Rendement aux normes (q/ha)	33	35	39	38
Objectif de rendement (q/ha)	34	36	37	38

L'évolution des pratiques culturales appliquées à la culture du colza met en évidence, pour la région Pays de la Loire, les principaux points suivants :

Avec des surfaces régionales d'environ **80 000 ha** lors de cette campagne 2016-2017, le colza est avant tout cultivé dans les départements de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Mayenne. Dans la quasi totalité des situations parcellaires enquêtées, le colza est implanté après une céréale à paille sachant que pour près de sept hectares sur dix, il s'agit de blé tendre. Au cours des trois dernières campagnes (récoltes 2015 à 2017), les rotations observées dans l'échantillon enquêté s'avèrent, pour plus d'un hectare sur deux, être construites exclusivement autour de cette culture de colza et de céréales à paille (blés, orges, triticale).

Pour environ trois hectares sur quatre, **l'implantation du colza** a été réalisée sans avoir recours au labour. La mise en œuvre d'itinéraires de travail du sol sans retournement est donc fréquemment observée dans le cas du colza, comparativement aux céréales à paille ou au maïs. Le semis direct est en revanche très peu utilisé. En 2017, près de 85 % des semences utilisées dans la région sont des semences certifiées (et traitées contre les ravageurs et/ou parasites). Pour huit hectares sur dix, les semences utilisées ne sont constituées que d'une seule variété.

Sauf situation particulière (sécheresse lors de l'implantation de fin d'été par exemple), **le colza ne fait que très peu l'objet d'irrigation**. Les données régionales et nationales 2011, 2014 et 2017 le confirment.

Agro-météorologie de la campagne 2016-2017

L'un des traits marquants de cette campagne 2016-2017 est assurément le caractère déficitaire des précipitations et l'aspect chaotique des températures. Les conditions d'implantation se sont tout d'abord avérées difficiles pour le colza (retards de semis, levées hétérogènes, retournements de parcelles parfois). Cette campagne 2016-2017, entrecoupée d'épisodes pluvieux souvent salvateurs, a globalement contribué à (1) limiter les situations avec excès d'eau, (2) favoriser de bons niveaux de reliquats d'azote minéral, (3) diminuer la pression et la progression des principales maladies et (4) réduire les situations avec verse. Si localement, des conditions échaudantes ont été observées, la floraison et la fin de cycle se sont déroulées dans de bonnes conditions conduisant à des rendements souvent très satisfaisants à records. En termes de rendements, 2017 restera donc pour la région comme une bonne année pour les céréales à paille et le maïs, et surtout comme une année record en colza et tournesol.

	Pays de la Loire			France
	2011	2014	2017	2017
Surfaces recevant au moins un apport				
d'azote minéral (%)	97	99	99	98
de phosphore minéral (%)	23	37	25	52
de potassium minéral (%)	21	30	9	34
de soufre minéral %	64	82	79	78
de fumure organique (%)	67	69	67	34
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha)				
toutes situations	119	126	132	158
sans fumure organique	122	138	148	165
si fumure organique	118	120	124	143
Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (% des surfaces)				
Pas d'apport	3	1	1	2
1 apport	14	14	12	6
2 apports	58	61	53	53
3 apports ou plus	25	24	34	39
Fertilisation azotée totale (Nmin + Norga) en unités N/ha				
	207	/	215	195
Fertilisation minérale moyenne (autres éléments) en unités/ha				
phosphore - P2O5	9	/	12	31
potassium - K2O	13	/	4	20
soufre - SO3	34	/	49	55

Deux fois plus fréquemment qu'à l'échelle nationale, le colza régional est une culture fertilisée avec des produits organiques (effluents d'élevage notamment) : les deux tiers de la sole reçoivent ce type de **fertilisation**. Le fait d'apporter une fertilisation organique se traduit par une minoration de la **fertilisation minérale, notamment azotée**. Cette dernière (132 unités N min/ha en 2017 dans la région, toutes situations confondues) reste majoritairement apportée en deux fois, avec toutefois une progression des situations concernées par trois apports ou plus, dans un contexte de rendements élevés.

Les surfaces régionales ayant reçu une **fertilisation minérale potassique ou phosphatée (PK)** s'avèrent limitées. La moindre utilisation de ces engrais PK dits de fond par rapport au niveau national s'explique, pour partie, par une utilisation plus fréquente de produits organiques. En revanche, à l'image du niveau national, huit hectares de colza sur dix reçoivent une fertilisation soufrée compte tenu des besoins spécifiques de cette culture.

Le nombre moyen de **traitements phytosanitaires** appliqués lors de la campagne 2016-2017 dépasse la valeur de 7 dans la région (dont près de 3 herbicides, 2 insecticides et 1,7 fongicide). C'est essentiellement le poste herbicides qui tire à la hausse ce nombre moyen de traitements. Dans ce contexte, **l'indicateur total moyen de fréquence de traitement (IFT)** augmente par rapport aux deux autres campagnes comparées pour atteindre la valeur moyenne de 5,9. Sa progression s'explique avant tout par l'augmentation du poste herbicides. Majoritairement, les agriculteurs enquêtés ont déclaré pour cette campagne 2016-2017 une pression faible à moyenne des principaux ravageurs. La culture du colza apparaît, comparativement aux céréales à paille ou au maïs, comme l'une des grandes cultures régionales les plus utilisatrices de produits phytosanitaires, compte tenu en particulier d'interventions insecticides (notamment contre les altises et les charançons) et herbicides assez nombreuses. Néanmoins en 2016-2017, les IFT régionaux de la culture du colza restent inférieurs à ceux du niveau national, pour les principales composantes phytosanitaires, pour un rendement moyen comparable.

Les principales substances actives utilisées en 2016-2017 dans la région pour la culture du colza sont les suivantes : metazachlore, quinmerac, dimethenamide, propyzamide, clomazone, clethodime, anti-graminées spécifiques ... (pour les herbicides), boscalid, prothioconazole, metconazole, fluopyrame, tébuconazole ... (pour les fongicides) ainsi que diverses pyréthrinoides de synthèse (pour les insecticides).

Le très bon rendement moyen obtenu en 2017, un peu plus de 39 quintaux/ha dans l'échantillon enquêté, de 38 à 41 q/ha selon les départements, s'avère être un rendement record pour la région sachant que la moyenne des années 2012 à 2016 se situe aux environs de 33 q/ha (*source : Agreste-SAA*).

Tableau 3 : protection phytosanitaire

	Pays de la Loire			France
	2011	2014	2017	2017
Nombre moyen de traitements phytosanitaires (toutes situations)				
Totaux (hors adjuvants et hors traitement de semences)	5,7	6,7	7,3	8
dont herbicides	1,8	2,6	2,9	3,1
dont fongicides	1,5	1,4	1,7	1,8
dont insecticides	2	2,3	2	2,4
dont autres (régulateur de croissance ...)	0,4	0,5	0,7	0,6
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : percentile 70 (*)				
Total (avec traitement de semences)	5,9	5,9	6,4	7,5
dont herbicides	1,3	1,9	2,3	2,3
dont hors herbicides	4,8	4,1	4,5	5,3
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : moyenne				
Total (avec traitement de semences)	5,1	5,6	5,9	6,5
dont herbicides	1,1	1,55	1,9	2,0
dont fongicides	1,1	1,0	1,1	1,1
dont insecticides	1,7	2,0	1,6	2,1
dont semences	0,8	0,8	0,8	0,8
dont autres	0,3	nd	0,5	0,4

nd : le nombre d'observations et/ou la précision ne sont pas suffisants
/ : donnée non connue ou non comparable

(*) L'IFT comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytosanitaires appliquées à une culture pendant une campagne. Les IFT « 70^e percentile » correspondent aux valeurs dites de référence : concrètement, cela signifie que pour 70 % des surfaces étudiées, le résultat obtenu est inférieur ou égal à cette valeur référence.

Aspects méthodologiques

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes « pratiques culturelles en grandes cultures et prairies », réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture (MAA). Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées s'est étoffée avec le temps. Ainsi, pour la campagne 2016-2017, ont été enquêtés dans la région Pays de la Loire : des céréales à paille (blés tendre et dur, orge, triticale), des oléagineux (colza, tournesol, soja, lin), des protéagineux (pois et féverole), le maïs (grain et fourrage), les prairies (temporaires et permanentes) ainsi que des mélanges (de type céréalier ou fourrager). Parce que peu présentes au sein d'un territoire, certaines cultures n'ont parfois été enquêtées que dans un nombre restreint de départements. Les informations « pratiques culturelles » recueillies dans la région pour la campagne 2016-2017 sont issues de 1 795 parcelles (dont 105 de colza). Les règles de diffusion retenues peuvent nous conduire à ne pas diffuser des données si elles proviennent de moins de 30 parcelles. Assez fréquemment, les résultats obtenus par le croisement de plusieurs variables ainsi que les résultats générés à l'échelle départementale ne remplissent pas cette condition.

Pour en savoir plus

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/.../chiffres-et-analyses/pratiques-agricoles>
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Pratiques-culturelles>

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Bénédicte Guy
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

